

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00064

Numéro SIREN : 314 239 096

Nom ou dénomination : LILLE SEPTENTRION

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2023 sous le numéro de dépôt 10162

« LILLE SEPTENTRION »
Société anonyme au capital de 4.333.404 euros
Siège social : 411 Avenue du Maréchal Leclerc – 59155 FACHES THUMESNIL
Immatriculée sous le numéro 314 239 096 au R.C.S de LILLE METROPOLE
(la « Société »)

**RESOLUTION PROPOSEE AU VOTE DES ACTIONNAIRES ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2022**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant (102 970) euros, comme suit :

- Au compte « Report à Nouveau » (102 970) euros

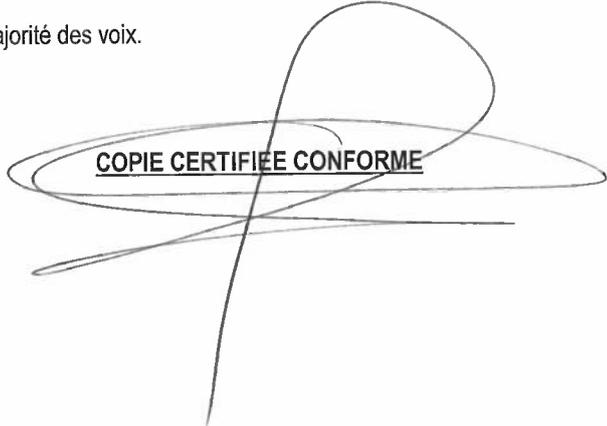
En conséquence :

- Le compte « Report à Nouveau » est porté à (9 938 693) euros

L'Assemblée reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



LILLE SEPTENTRION

Société anonyme

411, Avenue du Maréchal Leclerc

59155 FACHES THUMESNIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

LILLE SEPTENTRION

Société anonyme

411, Avenue du Maréchal Leclerc

59155 FACHES THUMESNIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'assemblée générale de la société LILLE SEPTENTRION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LILLE SEPTENTRION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2022 s'établit à 5 604 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « I.a.Immobilisations financières ». Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place pour la valorisation des titres de participation, à apprécier les données utilisées et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1^{er} décembre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean Marie Le Guiner

Jean-Marie LE GUINER

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 604 113	0	5 604 113	5 604 113
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	9 836	0	9 836	9 836
Autres immobilisations financières	479	0	479	479
TOTAL immobilisations financières	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Total Actif Immobilisé (II)	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	85 076	84 722	353	353
Autres créances	2 089 615	8 084	2 081 531	2 041 487
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 174 691	92 806	2 081 884	2 041 841
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	21 795
TOTAL Disponibilités	0	0	0	21 795
Charges constatées d'avance	0	0	0	415
Total Actif Circulant (III)	2 174 691	92 806	2 081 884	2 064 051
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	7 789 118	92 806	7 696 312	7 678 479

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 4 333 404	4 333 404	4 333 404
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	580 114	580 114
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	38 888	38 888
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	610 434	610 434
TOTAL Réserves	649 322	649 322
Report à nouveau	-9 835 723	-9 734 398
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-102 970	-101 324
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-4 375 852	-4 272 883
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	50 000	50 000
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 433	37 067
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	24 433	37 067
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 252	10 654
Dettes fiscales et sociales	1 975	3 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	11 984 505	11 849 963
TOTAL Dettes d'exploitation	11 997 731	11 864 295
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	12 022 164	11 901 361
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	7 696 312	7 678 479

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0		0	0
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	0		0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	264
Autres produits			33 055	0
Total des produits d'exploitation (I)			33 055	264
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			10 990	9 954
Impôts, taxes et versements assimilés			1 975	1 132
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		8 084	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			21 049	11 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 006	-10 822
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			9 448	9 636
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			9 448	9 636
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			135 594	138 618
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			135 594	138 618
RÉSULTAT FINANCIER			-126 146	-128 982
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-114 141	-139 803

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-11 171	-38 479
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	42 503	9 900
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	145 472	111 225
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-102 970	-101 324

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SA Lille Septentrion

- I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS
- II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
- III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
- IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il a été fait application des dispositions du Code de Commerce, ainsi que du Plan Comptable général tel qu'il résulte de l'application du règlement de l'ANC 2014-03 mis à jour par l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les événements suivants sont intervenus sur l'exercice :

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

Immobilisations Incorporelles :

	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2/3 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20/40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10/20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3/10 ans
Installations générales, agencements divers	Linéaire	5/15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4/5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3/5 ans
Mobilier	Linéaire	5/10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les majorations des taux d'amortissement courants (linéaire ou dégressif) autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant impôt des entités détenues diminués des dettes financières nettes.

b. Les stocks

Néant

c. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

Les créances sont constituées :

-Les comptes courants HPM NORD : 10 012 515,14 €

d. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation découlant d'événements passés,
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et le montant de la provision peut être estimé de manière suffisamment fiable

e. Engagement de retraite

Néant

f. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général.

g. Estimations et jugements comptables

L'application des méthodes comptables implique que la direction de l'entreprise exerce des jugements critiques et procède à un certain nombre d'estimations en retenant certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Les estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principaux jugements comptables et estimations faits par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur la valorisation des actifs incorporels et corporels, sur l'évaluation de la garantie de financement, l'évaluation des provisions de dépréciations des créances et des provisions pour litiges.

h. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont soit réalisées à des conditions normales de marché, soit exclues de la liste des transactions avec les parties liées (les transactions sont effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère) ou ne sont pas suffisamment significatives pour faire l'objet d'une mention en annexe.

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

a. Immobilisations

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements, sont résumés dans les tableaux :

- D.G.I. n° 2054 (cf. ANNEXE 1),
- D.G.I. n° 2055 (cf. ANNEXE 2).

b. Etat des provisions

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans le tableau n° 2056 des provisions (cf. ANNEXE 3).

Le montant des reprises utilisées de provision s'élève à 0€.

c. Créances et dettes

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans le tableau D.G.I. n° 2057 (cf. ANNEXE 4).

La part de la rubrique "autres créances" comprend pour :

- 353 € de créances clients
- et de comptes courants groupe

Les "autres dettes" sont constituées de dettes d'exploitation et de comptes courants groupe

d. Fonds commercial

Néant

e. Comptes rattachés

- Produits à recevoir :

Il n'y a pas de produits à recevoir

- Charges à payer :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 10 888 €
- Dettes fiscales et sociales : 1975

Les charges à payer représentent un total de 12 863 € qui concernent des charges d'exploitation pour 12 863€.

f. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à "0€ .

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0€ .

g. Gestion centralisée de trésorerie

La position du compte "banque" représente la compensation entre le compte bancaire commercial et le compte miroir.

h. Valeurs mobilières de placement

Néant

i. Provisions réglementées

Néant

l. Capital social

Le capital de la société se compose de 4 333 4040 actions à 1 €.

Tableau de variation des capitaux propres :

Rubriques	30/06/2021	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	30/06/2022
Capital social ou individuel	4 333 404,05					4 333 404,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	580 113,55					580 113,55
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	38 888,45					38 888,45
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	610 433,66					610 433,66
Report à nouveau	-9 734 398,12				-101 324,40	-9 835 722,52
Résultat de l'exercice	-101 324,40	-102 969,61			101 324,40	-102 969,61
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 272 882,81	-102 969,61				-4 375 852,42

m. Autres produits d'exploitation

Néant

n. Résultat financier

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

SA Lille Septentrion

Libellé	Charges financières	Produits financiers
Intérêts de comptes courants à recevoir Groupe		9 447,88
Intérêts de comptes courants à payer Groupe	135 594,24	
TOTAL	135 594	9 448

o. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 0€

p. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires :

C.A. H.T. au titre de l'activité médicale à 0 €.

C.A. H.T. au titre des recettes annexes à 0 €.

q. Situation fiscale

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

Le montant des réductions et des crédits d'impôt comptabilisé s'élève à 11 171 € et se décompose comme de la manière suivante :

- Crédit d'impôt recherche : 11 171 €

La situation fiscale latente s'établit comme suit :

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Libellé	30/06/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Total passif d'impôt futur	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Charges déduites d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Total actif d'impôt futur	

Situation fiscale latente nette	
--	--

(1) Taux d'impôt :	28,92%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	28,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%

- Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat courant	-114 140,61		-114 140,61
Résultat exceptionnel court-terme			
Résultat exceptionnel long-terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédits d'impôt		11 171,00	11 171,00
RESULTAT COMPTABLE	-114 140,61	11 171,00	-102 969,61

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

a. Engagements financiers

Néant

b. Sûretés réelles

Néant

c. Personnel

L'effectif moyen par catégorie s'établit comme indiqué dans l'ANNEXE 7.

d. Rémunérations des dirigeants

Néant

e. Identité de la société consolidante

La société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est la Société Anonyme RAMSAY GENERALE DE SANTE (Siren n° 383 699 048), entité de nationalité française. Son siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch CS60053 75850 Paris Cedex 17 et son capital s'élève à 82 792 267.50 €.

La société RAMSAY GENERALE DE SANTE est elle-même consolidée au sein d'un groupe dont la société consolidante est la société RAMSAY HEALTH CARE LIMITED. Son siège social est Level 18, 126 Philip Street Sydney NSW 2000 Australia

Une copie des états financiers consolidés peut être obtenue sur le site internet de la société RAMSAY GENERALE DE SANTE : <http://ramsaygds.fr/>

f. Tableau des filiales et participations

Cf. ANNEXE 8

IV EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Tableaux explicatifs

SOMMAIRE

- ANNEXE 1 - Mouvement des immobilisations
- ANNEXE 2 - Mouvements des amortissements
- ANNEXE 3 - Mouvements des provisions
- ANNEXE 4 - Echéances des créances et dettes
- ANNEXE 5 - Engagement de crédit-bail
- ANNEXE 6 - Engagement financiers (hors crédit-bail)
- ANNEXE 7 - Etat de l'effectif
- ANNEXE 8 - Tableaux des filiales et participations

ANNEXE 1 - Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui installations générales, agencements et aménagement des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	5 604 113			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	10 315			
TOTAL (IV)		5 614 428			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 614 428			
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui agencements et aménagement des				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5 604 113	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			10 315	
TOTAL (IV)				5 614 428	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				5 614 428	

ANNEXE 2 - Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titre							
TOTAL							
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE 3 - Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	50 000			50 000
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	50 000			50 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	84 722			84 722
Autres provisions pour dépréciations		8 084		8 084
TOTAL (III)	84 722	8 084		92 806
TOTAL GENERAL (I + II + III)	134 722	8 084		142 806
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 084		
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

ANNEXE 4 - Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations				
		Prêts	9 836	9 836		
		Autres immos financières	479	479		
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	10 315	10 315		
		Clients douteux ou litigieux	84 722	84 722		
		Autres créances clients	353	353		
		Créances représentatives de titres prêtés				
		Personnel et comptes rattachés				
		Securité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	47 442	47 442		
		Etat et autres collectivités	1 993	1 993		
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés	195 081	195 081		
		Débiteurs divers	8 704	8 704		
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	338 296	338 296		
		Charges constatées d'avance				
		TOTAL DES CREANCES	348 610	348 610		
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice				
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	24 433	24 433		
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers				
		Fournisseurs et comptes rattachés	11 252	11 252		
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices				
		Etat et autres collectivités publiques				
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	1 975	1 975		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
		Groupes et associés	10 148 109	10 148 109		
		Autres dettes				
		Dette représentative de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance				
		TOTAL DES DETTES	10 205 518	10 205 518		
		Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ANNEXE 5 - Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			Néant		
· Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			Néant		
· Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			Néant		
· A plus de 5 ans					
Total	#VALEUR!				
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			Néant		
· A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

ANNEXE 6 - Engagements hors bilan

Engagements donnés	TOTAL	Au profit de			
		Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
* Avals et cautions	Néant				
* Nantissement sur cession de créances					
* Effets escomptés non échus et autres mobilisations					
* Engagements de retraite					
* Autres engagements donnés					
<i>Fondation d'entreprise Générale de Santé</i>					
TOTAL	0	0	0	0	0

Engagements reçus	TOTAL	Au profit de			
		Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
* Avals, cautions et garanties					
* Autres engagements reçus					
TOTAL	0	0	0	0	0

ANNEXE 7 - Etat de l'effectif

Effectif	Effectif moyen par catégorie		
	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres	Néant		
Agents			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL	0	0	0

